

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

03/10/18

Orgelet

Présents : Borges Marielle, Branchy Isabelle, Cézèriat Jocelyne, Desbiez-Piat Isabelle, Gros Robert, Humbert Danièle, Rassau Nathalie, Rochet Claude, Roz Claude, Vuillemin Pierre-Etienne

Absent excusé : Cantaloube Daniel, Laurent Coron Humbert Danièle, Noyère Tristan. Tous les trois ont donné une procuration pour le vote de ce soir

Absent : Gilbert Pierre

Conseil d'Administration

Orgelet

Ordre du jour

Opportunité d'achat d'une maison située au centre d'Orgelet.

1. Présentation de la maison à vendre.

Une visite de la maison a été proposée aux membres du CA le 25 septembre.

A la suite de cette visite, le directeur Pierre-Etienne Vuillemin a envoyé à tous un document sur lequel figurait une étude des différents points importants : Prix de vente, superficie, travaux à envisager rapidement, montant total du prêt et les diverses options de remboursement...(voir document).

Un lien permettait à tous de voir des photos du bien proposé à la vente.

Il a également rencontré la propriétaire et a pu voir des documents indiquant le montant des charges, impôts fonciers, locaux...

Le prix demandé par le vendeur est de 170000 euros. La propriétaire, Mme Monneret, a déjà reçu une offre d'un particulier , cette offre est de 162000 euros.

2. Présentation du projet.

Une présentation des photos est faite à tous à partir des photos. Les possibilités d'aménagements sont très intéressantes.

Des questions se posent , notamment la répercussion politique que cet achat pourrait avoir vis-à-vis les élus d'Orgelet. Si l'achat se fait, nous quitterions les locaux actuels qui sont la propriété de la municipalité.

Le projet de Tiers-lieu n'est pas remis en question par un éventuel changement de locaux. La proximité peut même être un atout.

Lors de la « réunion revitalisation du bourg centre » du 24 septembre, la question du Tiers-lieu n'a pas été abordée . Actuellement, d'autres projets sont prévus au budget.

Il est impossible de savoir quand et si ce projet Tiers-lieu verra le jour. Il ne doit pas influencer le projet d'achat de la maison.

Le président Daniel Cantaloube pense que cet achat et l'installation de l'Adapemont est une belle opportunité même dans le projet de revitalisation du bourg centre.

Le rez-de-chaussée pourrait devenir un lieu ouvert et entraîner une nouvelle dynamique.

La trésorière Nathalie Rassau rencontrera plusieurs banques pour trouver le financement le plus intéressant si l'achat est validé par le CA.

3. Votes

- Vote pour l'achat de la maison : OUI à l'unanimité. Validé.
- Vote pour une offre à 165000 euros : OUI à l'unanimité. Validé.
- Vote pour un montant d'emprunt à 250000 euros (achat, frais de notaire et travaux) : OUI à l'unanimité. Validé.
- Vote pour accorder au Président une délégation pour la signature du compromis et pour les actes nécessaires à la vente de la maison : OUI à l'unanimité. Validé.

Un pouvoir est donné à la trésorière pour négocier un prêt à 1,2 jusqu'à 1,6 % d'intérêts.

Choix du notaire : La propriétaire propose de reprendre celui qui s'est occupé de la vente de la maison quand elle l'a acheté il y a deux ans. C'est un notaire de Lons.

Nous proposons également de contacter le notaire d'Orgelet Me Prost.

Le directeur se renseigne sur les frais à prévoir. Si le choix du notaire d'Orgelet pose problème à Mme Monneret, nous ne nous opposerions pas au choix du notaire de Lons.

La question des meubles restant dans la maison va être rediscutée avec la propriétaire.